



Maison de
la **Chauve-souris**



Contrat Nature Chauves-souris de Bretagne 2008 - 2011

Synthèse finale - Décembre 2011

Réalisé avec le soutien de :



Contrat Nature Chauves-souris de Bretagne 2008 - 2011

Josselin BOIREAU¹, coordonnateur

avec la collaboration de :

Guy-Luc CHOQUENÉ², Thomas DUBOS³, Olivier FARCY⁴, Arnaud Le HOUÉDEC⁵, Arno Le MOUËL⁶, Thomas LE CAMPION³ et Guy LE RESTE⁷

Synthèse finale - Décembre 2011

¹ Chargé de mission « chauves-souris » au GMB.

² Membre du Groupe Chiroptères de Bretagne Vivante et coordonnateur régional chauves-souris pour la SFEPM.

³ Chargé de mission au GMB.

⁴ Chargé de mission « chauves-souris » à Bretagne Vivante.

⁵ Membre du Groupe Chiroptères de Bretagne Vivante.

⁶ Directeur de la Maison de la Chauve-souris.

⁷ Technicien à l'Office National des Forêts responsable « biodiversité » pour la région Bretagne.

Sommaire

1. INTRODUCTION	4
2. BILAN DES ACTIONS	5
Axe 1 : Observatoire des chiroptères	5
Objectif 1 : Suivi des gîtes d'hibernation et Objectif 2 : Suivi des colonies de mise-bas	5
Axe 2 : Etude des comportements saisonniers des chauves-souris	7
Objectif 3 : Etude des regroupements automnaux	7
Axe 3 : Améliorer les connaissances des chauves-souris forestières	9
Objectif 4 : Bilan de l'Etude des chauves-souris forestière	9
Axe 4 : Inventaires des gîtes de mise-bas	10
Objectif 5 : Recherche des gîtes de mise-bas pour assurer leur suivi et leur protection	10
Axe 5 : Protection des gîtes majeurs	12
Objectif 6 : Hiérarchisation des sites	12
Objectif 7 : Réalisation d'un état des lieux des sites prioritaires	13
Objectif 8 : Mise en œuvre des actions de protection prioritaires.	14
Axe 6 : Sensibilisation	15
Objectif 9 : Réalisation d'un jeu de plaquettes régionales	15
Objectif 10 : Réalisation d'un site Internet	15
Objectif 11 : Rédaction du cahier naturaliste « les chauves-souris de Bretagne »	15
3. CONCLUSIONS	16
4. BILAN DES TEMPS DE TRAVAIL	17
5. LES OBSERVATEURS	18

Photos de couverture : 2008 - Laurent Arthur (colonie de grands rhinolophes), 2009 - Guy-Luc Choquené (colonie de grands murins), 2010 - Thomas Dubos (colonie de petits rhinolophes), 2011 - Laurent Arthur (murins à oreilles échancrées en hivernage).

Les structures porteuses du projet

Depuis plusieurs années, quatre structures travaillent particulièrement à l'étude et la protection des chiroptères en Bretagne : Amikiro, Bretagne Vivante - SEPNB, le Groupe Mammalogique Breton et l'Office National des Forêts.

Ce sont ces quatre structures qui portent le Contrat Nature Chauves-souris de Bretagne (2008-2011) dont la coordination a été confiée au Groupe Mammalogique Breton.



L'association Amikiro a été créée en 2002 pour développer un projet de muséographie sur les chauves-souris. Ainsi, en 2006 se sont ouvertes les portes de la *Maison de la Chauve-souris* à Kernasclédén (56). Cette structure dispose de compétences particulières dans l'animation et la création d'outils pédagogiques autour des chauves-souris.



Au sein de l'association régionale de protection de la nature Bretagne Vivante - SEPNB s'est développé un groupe chiroptères. Cette équipe qui réalise des études, expertises et gère des réserves, est animée par un chargé de mission « chauves-souris ». De 2003 à 2006, Bretagne Vivante - SEPNB a mis en œuvre un Contrat Nature sur le Petit rhinolophe.



Le Groupe Mammalogique Breton (GMB) est une association d'étude et de protection des mammifères qui travaille sur les chauves-souris depuis sa création en 1988. Le GMB réalise des expertises et études et gère des réserves à chauves-souris. De 2001 à 2004, le GMB a mis en œuvre un Contrat Nature Grand rhinolophe coordonné par les salariés dont un chargé de mission « chauves-souris ».



L'Office National des Forêts (ONF) gère les forêts domaniales de la région. Depuis les années 1990, le rapprochement de l'ONF avec les associations de protection de la nature a permis une meilleure prise en compte des chauves-souris dans la gestion forestière. Dans le même temps, certains techniciens ont développé des compétences d'expertises chiroptérologiques.

1. Introduction

Le Contrat Nature « Chauves-souris de Bretagne (2008-2011) », programme pluriannuel cofinancé par le Conseil Régional de Bretagne et les Conseils Généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan vient de se terminer au bout de quatre ans de travaux.

La présente synthèse dresse le bilan des nombreuses actions d'étude, de protection et de suivi engagées dans le cadre des 6 axes d'action du projet décrit dans le projet initial de juillet 2007.

Le Contrat Nature « Chauves-souris de Bretagne » est coordonné par le Groupe Mammalogique Breton (Josselin Boireau) et coréalisé par Amikiro, Bretagne Vivante – SEPNB, le Groupe Mammalogique Breton et l'Office National des Forêts.

2. Bilan des actions

Axe 1 : Observatoire des chiroptères

Résultats attendus : Les objectifs étaient de suivre l'évolution des populations et leur dynamique démographique en hiver (Objectif 1) et en été (Objectif 2) et de connaître, sur les sites protégés, la pertinence du mode de gestion et son impact, pour aider à définir des politiques de protection plus globales.

Choix des espèces : Le suivi concerne les espèces suivantes listées à l'Annexe II de la Directive Habitats : Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, Grand murin, et Murin à oreilles échancrées.

Objectif 1 : Suivi des gîtes d'hibernation et Objectif 2 : Suivi des colonies de mise-bas

Bilan de la pression d'observation : Au cours du Contrat Nature, environ 350 sites hivernaux et 140 colonies de mise-bas ont été suivis annuellement (Figure 1.1. et Figure 1.2.). Ce travail a permis de définir des tendances d'évolution des populations ciblées (Tableau 1.1.).

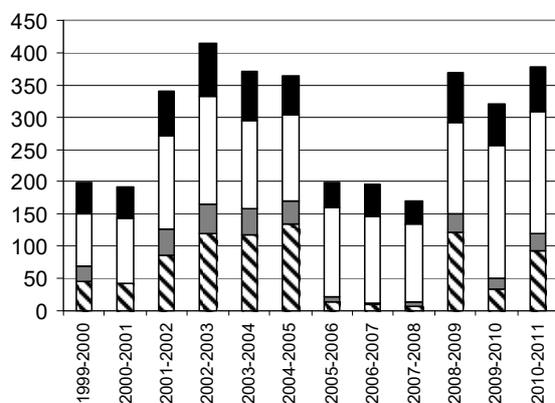


Figure 1.1. Nombre de sites à chauves-souris contrôlés en hiver depuis 1999-2000.

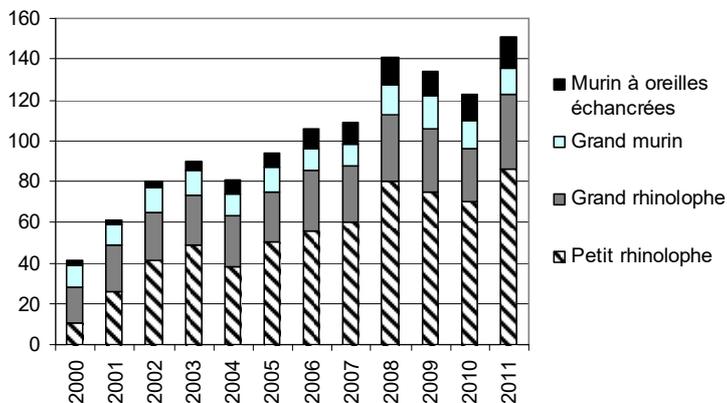


Figure 1.2. Nombre de colonies de mise-bas de Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, Grand murin et Murin à oreilles échancrées contrôlées depuis 2000.

Evolution des populations : L'ensemble de nos observations, notamment sur les sites suivis depuis plus de 10 ans, et leur synthèse permet de définir l'évolution des populations de Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, Grand murin et Murin à oreilles échancrées en Bretagne depuis 2000 (Tableau 1.1). Il s'avère que l'on observe pour les populations hivernantes une augmentation d'effectifs pour le Grand rhinolophe et le Grand murin et une stabilisation pour le Petit rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées. Ces observations sont à relativiser car les suivis hivernaux de petits rhinolophes et des murins à oreilles échancrées sont difficilement interprétables. Pour les colonies de mise-bas, l'analyse des résultats de suivi sur les sites

historiques, indique que les tendances sont à l'augmentation des effectifs pour le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe, le Grand murin et le Murin à oreilles échanrées.

Tableau 1.1. Evolution des populations de chauves-souris bretonnes entre 2000 et 2011

Espèce	Effectifs 2011		Evolution 2000-2011	
	Hivernants	Adultes reproducteurs	Hivernants	Adultes reproducteurs
Petit rhinolophe	350	2550	➔	↗
Grand rhinolophe	6000	5300	↗	↗
Grand murin	850	1100	↗	↗
Murin à oreilles échanrées	200	2300	➔	↗

Responsabilités de la Région et des Départements pour la conservation des espèces : Nous avons identifié les enjeux de conservation régionaux et départementaux pour les quatre espèces ciblées. Pour cela, nous avons :

1. défini les responsabilités de la Bretagne et des départements bretons vis-à-vis de la conservation des espèces au niveau national,
2. défini les responsabilités des départements vis à vis de la conservation des espèces au niveau régional,
3. réalisé un bilan de ces responsabilités (Tableau 1.2.).

Tableau 1.2. Bilan récapitulatif des enjeux prioritaires en Bretagne par département. ● = une responsabilité régionale ou départementale vis-à-vis des effectifs nationaux ou régionaux pour les populations reproductrices ou hivernantes.

Espèce	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Points de responsabilités
Petit rhinolophe	●●●●	●	●●●	●●●	11
Grand rhinolophe	●●●	●●●●●●	●●	●●●●●	16
Grand murin	-	-	●●●	●●●	6
Murin à oreilles échanrées	●●●●	●	●	●	7

Axe 2 : Etude des comportements saisonniers des chauves-souris

Résultats attendus : Les sites de regroupements automnaux des chauves-souris sont mal connus en Bretagne. Ils sont pourtant vitaux car c'est dans ces sites qu'ont lieu les accouplements et donc le brassage des populations assurant la pérennisation des colonies. Le but de l'Objectif 3 était donc d'identifier de nouveaux sites de swarming.

Choix des espèces : Ensemble des espèces de chauves-souris.

Objectif 3 : Etude des regroupements automnaux

En quatre ans, dans le cadre du Contrat Nature « Chauves-souris de Bretagne », 119 soirées de capture sur plus de 60 sites ont été menées. Ce travail a permis d'identifier ou de confirmer le *swarming* sur 9 sites. Ceci porte à 14 le nombre de sites utilisés par les chauves-souris en Bretagne pour les regroupements automnaux (Figure 1.2 et Tableau 2.1.).

Bilan des recherches de regroupements automnaux de chauves-souris dans le cadre du Contrat Nature Chauves-souris de Bretagne depuis 2008

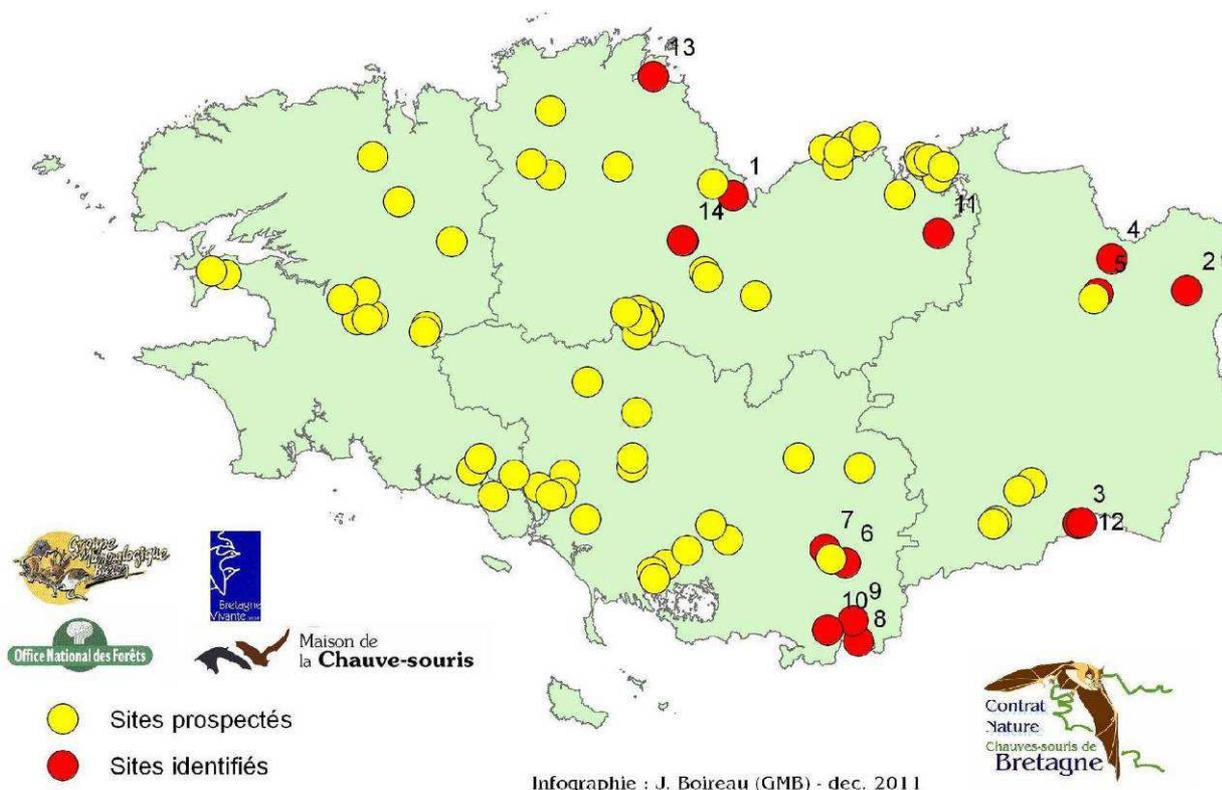


Figure 2.1. Bilan des recherches de sites de regroupements automnaux menées de 2008 à 2011 dans le cadre du Contrat Nature « Chauves-souris de Bretagne ».

Tableau 2.1. Bilan des sites de regroupement automnal identifiés en Bretagne.

N°Commune	Département	Type de site	Espèces contactées	Hibernation
1 Saint-Brieuc	22	Tunnel	Murin de Natterer, Murin de Daubenton, Murin de Bechstein, Oreillard roux	oui
2 Fougères	35	Tunnel	Murin de Natterer, Murin de Daubenton, Murin de Bechstein, Murin à oreilles échancrées, GM, Murin à moustaches, Barbastelle, Oreillard roux, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius	oui
3 Teillac	35	Mine	Murin de Natterer, Murin de Daubenton, Murin de Bechstein, Murin à moustaches, Grand murin	oui
4 Tremblay	35	Tunnel	Murin de Natterer, Murin de Daubenton, Murin de Bechstein, Murin à oreilles échancrées, Grand murin, Murin à moustaches, Murin d'Alcathoé, Barbastelle, Oreillard roux, Pipistrelle commune	non
5 Vieux-Vy sur Couesnon	35	Mine	Murin de Natterer, Murin de Daubenton, Murin de Bechstein, Murin à oreilles échancrées, Murin à moustaches, Murin d'Alcathoé, Oreillard roux	oui
6 Malansac	56	Ardoisière	Murin de Natterer, Murin de Daubenton, Murin d'Alcathoé, Barbastelle, Grand rhinolophe	oui
7 Pluherlin	56	Ardoisière	Murin de Natterer, Murin de Daubenton, Murin de Bechstein, Murin à oreilles échancrées, Grand murin, Murin à moustaches, Barbastelle, Oreillard roux, Grand rhinolophe	oui
8 Nivillac	56	galerie	Barbastelle, Grand murin, Grand rhinolophe, Murin d'Alcathoé, Murin de Bechstein, Murin de Daubenton, Murin à oreilles échancrées, Murin à moustaches, Murin de Natterer, Petit rhinolophe	oui
9 Nivillac	56	pont	Grand murin, Grand rhinolophe, Murin de Bechstein, Murin de Daubenton, Murin à moustaches, Murin de Natterer	oui
10 Marzan	56	pont	Grand murin, Grand rhinolophe, Murin de Bechstein, Murin de Daubenton, Murin à moustaches, Murin de Natterer, Petit rhinolophe	oui
13 Paimpol	22	Caves et salles ouvertes	Murin de Daubenton, Murin de Natterer, Oreillard roux, Oreillard gris, Barbastelle d'Europe, Grand rhinolophe, Murin à moustaches, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Sérotine commune.	oui
14 Quintin	22	Soubassement et cave	Murin de Daubenton, Murin de Natterer, Oreillard roux, Oreillard gris, Grand murin, Grand rhinolophe, Murin à moustaches, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune.	oui

Axe 3 : Améliorer les connaissances des chauves-souris forestières

Objectifs : Le but de l'Objectif 4 du Contrat Nature « Chauves-souris de Bretagne » était de réaliser un travail d'étude sur deux massifs forestiers (forêt de Coat An Noz - 22) et forêt de St Aubin du Cormier - 35) pour les affiner nos connaissances sur les chauves-souris forestières et proposer la mise en place d'actions conservatoires au niveau régional.



Objectif 4 : Bilan de l'Etude des chauves-souris forestières

Au cours des 4 années d'études en forêt de Coat an Noz, ce sont, en tout, 62 opérations de capture qui ont été conduites, mobilisant plus de 15 participants par an, et permettant la capture de 239 chauves-souris de 13 espèces différentes. En forêt de St-Aubin du Cormier, ce sont, en tout, 55 opérations de capture qui ont été conduites, mobilisant plus de 10 participants par an, et permettant la capture de 228 chauves-souris de 13 espèces différentes

Vingt-et-un individu de 4 espèces arboricoles (Barbastelle d'Europe, Murin de Bechstein, Noctule de Leisler, Oreillard roux) ont été radiopistés pour un cumul de 206 relevés de positions diurnes *durant* 118 jours de suivis. Le radiopistage de ces 21 individus nous a permis de découvrir 26 gîtes arboricoles dont 24 occupés par des colonies de femelles.

L'analyse statistique des résultats intermédiaires des trois premières années réalisées par FAVRE en 2010 nous a apporté déjà quelques éléments d'information malgré un échantillonnage des arbre-gîtes insuffisant, en particulier pour le site de Coat an Noz :

D'après ces résultats intermédiaires, il apparaît de manière significative que plusieurs paramètres des milieux forestiers interviennent en faveur ou en défaveur de la présence d'arbres à cavités occupés par des colonies de chiroptères : l'âge et l'essence des peuplements, la surface terrière, la taille des bois, et la quantité de bois mort sur pied et au sol.

*Le comportement de ces variables au sein de chaque massif ou globalement sur l'ensemble des deux forêts nous permet de penser que **les espèces de chauves-souris dites arboricoles, étudiées ici, la Barbastelle d'Europe, le Murin de Bechstein, le Murin de Natterer, l'Oreillard roux et la Noctule de Leisler, semblent trouver les cavités arboricoles où elles établissent leurs colonies au sein de peuplements de type feuillu, plutôt âgé et contenant une quantité de bois mort non négligeable.***

L'analyse complète des données est programmée en 2012.

Axe 4 : Inventaires des gîtes de mise-bas

Objectifs : La colonie de mise-bas est l'élément clé du renouvellement des populations de chiroptères. Dans le cadre d'actions conservatoires, il est donc nécessaire d'identifier ces sites pour pouvoir assurer leur pérennisation et engager un suivi à long terme.

Choix des espèces : ce travail concerne toutes les espèces de chiroptères mais vise prioritairement les espèces anthropiques suivantes de l'Annexe II de la Directive Habitats : Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, Grand murin et Murin à oreilles échancrées.

Objectif 5 : Recherche des gîtes de mise-bas pour assurer leur suivi et leur protection

Dans le cadre du Contrat Nature « Chauves-souris de Bretagne », 1636 sites ont été prospectés, 203 soirées de capture ont été réalisées dont 42 suivies d'opérations de radiopistage. Ce travail a permis de découvrir 64 colonies de mise-bas des espèces prioritaires (Figure 4.1. Et Tableau 4.1.).

Colonies de reproduction découvertes depuis 2008 dans le cadre du Contrat Nature Chauves-souris de Bretagne (n=64)

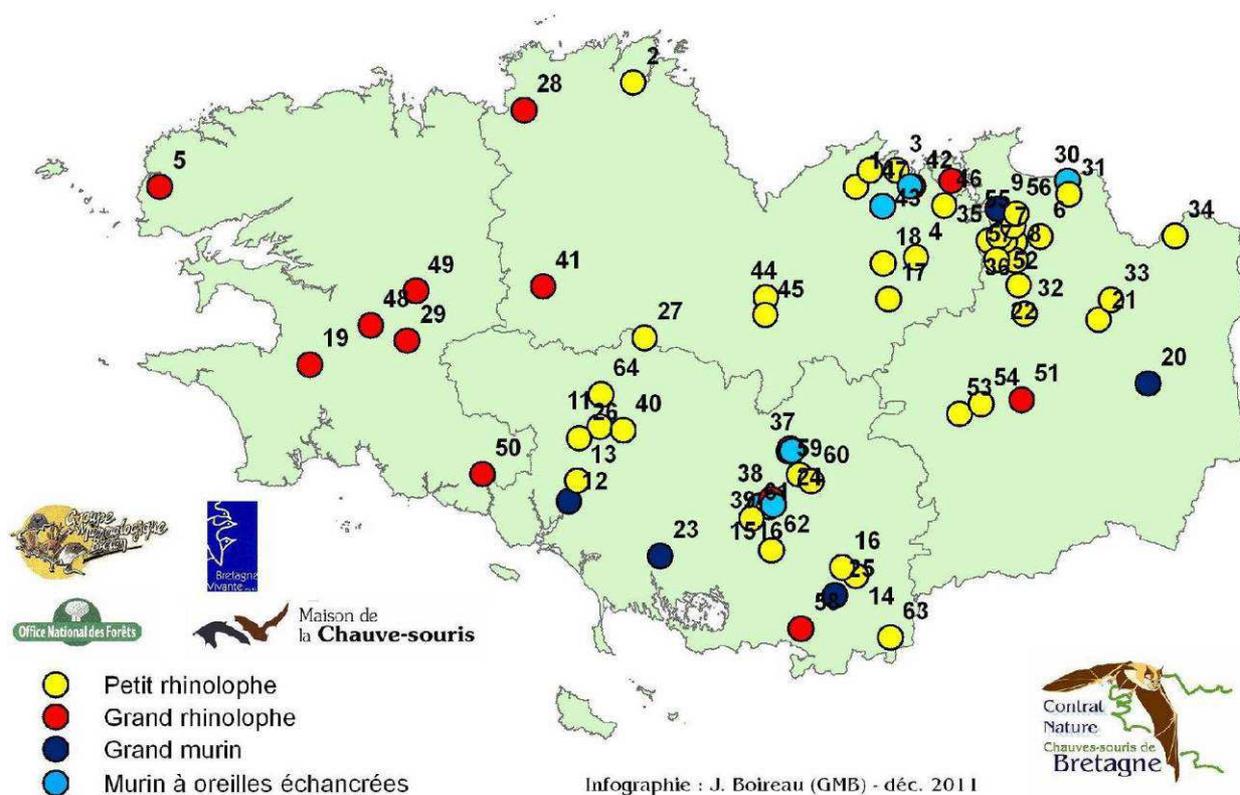


Figure 4.1. Répartition des colonies de mise-bas des espèces ciblées repérées de 2008 à 2011 dans le cadre du Contrat Nature « Chauves-souris de Bretagne ».

Tableau 4.1. Bilan des colonies de mise-bas des espèces ciblées découvertes de 2008 à 2011 dans le cadre du Contrat Nature Chauves-souris de Bretagne (n=64).

N° de site	Espèce	Effectifs	Dép.	Commune	Découverte
1	Petit rhinolophe	9	22	Henanbihen	2008
2	Petit rhinolophe	54	22	Pleudaniel	2008
3	Petit rhinolophe	14	22	St Cast le Guildo	2008
4	Petit rhinolophe	95	22	Trébédan	2008
5	Grand rhinolophe	500	29	Plouarzel	2008
6	Petit rhinolophe	15	35	Bonnemain	2008
7	Petit rhinolophe	50	35	Lanhélin	2008
8	Petit rhinolophe	7	35	Meillac	2008
9	Grand murin	100	35	Miniac-Morvan	2008
10	Grand rhinolophe	25	35	Pleurtuit	2008
11	Petit rhinolophe	36	56	Bubry	2008
12	Grand murin	46	56	Hennebont	2008
13	Petit rhinolophe	10	56	Inzinzac-Lochrist	2008
14	Petit rhinolophe	9	56	Malansac	2008
15	Grand rhinolophe et Murin à oreilles échancrées	54 et 30	56	Plumelec	2008
16	Petit rhinolophe	10	56	Rochefort-en-Terre	2008
17	Petit rhinolophe	11	22	Broons	2009
18	Petit rhinolophe	21	22	Mégrit	2009
19	Grand rhinolophe	96	29	Plogonnec	2009
20	Grand murin	6	35	Marpiré	2009
21	Petit rhinolophe	15	35	Gahard	2009
22	Petit rhinolophe	5	35	Quebriac	2009
23	Grand murin	215	56	Ste-Anne d'Auray	2009
24	Grand murin	50	56	Josselin	2009
25	Grand murin	136	56	Limerzel	2009
26	Petit rhinolophe	12	56	Inguignel	2009
27	Petit rhinolophe	15	56	St-Aignan	2009
28	Grand rhinolophe	50	22	Ploumilliau	2010
29	Grand rhinolophe	250	29	Laz	2010
30	Murin à oreilles échancrées	143	35	Saint-Broladre	2010
31	Petit rhinolophe	11	35	Saint-Broladre	2010
32	Petit rhinolophe	9	35	Hédé	2010
33	Petit rhinolophe	10	35	Vieux-Vy-sur-Couesnon	2010
34	Petit rhinolophe	12	35	Le Ferré	2010
35	Petit rhinolophe	53	35	Saint-Pierre de Plesguen	2010
36	Petit rhinolophe	11	35	Saint-Pierre de Plesguen	2010
37	Grand rhinolophe & Murin à oreilles échancrées	27 & 15	56	Josselin	2010
38	Grand rhinolophe & Murin à oreilles échancrées	90 & 37	56	Plumelec	2010
39	Petit rhinolophe	14	56	Plumelec	2010
40	Petit rhinolophe	4	56	Melrand	2010
41	Grand rhinolophe	24	22	Maël-Carhaix	2011
42	Grand rhinolophe & Murin à oreilles échancrées	93 + 5	22	Trégon	2011
43	Murin à oreilles échancrées	40	22	Pluduno	2011
44	Petit rhinolophe	102	22	Langast	2011
45	Petit rhinolophe	50	22	Langast	2011
46	Petit rhinolophe	13	22	Pleslin-Trigavou	2011
47	Petit rhinolophe	12	22	Pléboulle	2011
48	Grand rhinolophe	100	29	Gouézec	2011
49	Grand rhinolophe	200	29	Plonévez-du-Faou	2011
50	Grand rhinolophe	49	29	Quimperlé	2011
51	Petit rhinolophe	5	35	Le Rheu	2011
52	Petit rhinolophe	19	35	S-Pierre de Plesguen	2011
53	Petit rhinolophe	23	35	Monterfil	2011
54	Petit rhinolophe	17	35	Talansac	2011
55	Petit rhinolophe	19	35	Le Tronchet	2011
56	Petit rhinolophe	15	35	Plerguer	2011
57	Petit rhinolophe	7	35	Pleugueneuc	2011
58	Grand rhinolophe	8	56	Muzillac	2011
59	Petit rhinolophe	5	56	Saint-Servant sur Oust	2011
60	Petit rhinolophe	6	56	Quily	2011
61	Petit rhinolophe	41	56	Plumelec	2011
62	Petit rhinolophe	5	56	Elven	2011
63	Petit rhinolophe	6	56	St-Dolay	2011
64	Petit rhinolophe	6	56	Locmalo	2011

Axe 5 : Protection des gîtes majeurs

Objectifs : Le but de l’Axe 5 était d’identifier et de définir une stratégie pour protéger les gîtes à chauves-souris bretons prioritaires.

Choix des espèces : Le travail de hiérarchisation concerne prioritairement les espèces de l’Annexe II de la Directive Habitats présentes dans la région : Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, Grand murin, Murin à oreilles échanquées, Murin de Bechstein et Barbastelle d’Europe.

Objectif 6 : Hiérarchisation des sites

Dans le cadre de l’Objectif 6, nous avons mis en place une méthode pour hiérarchiser les sites.

A ce jour, 375 sites ont été renseignés (Figure 5.1 et Figure 5.2.). D’après notre méthode, 251 gîtes à chauves-souris ont un intérêt local, 95 un intérêt départemental et 29 un intérêt régional. Aucun site n’est d’un intérêt national ou européen.

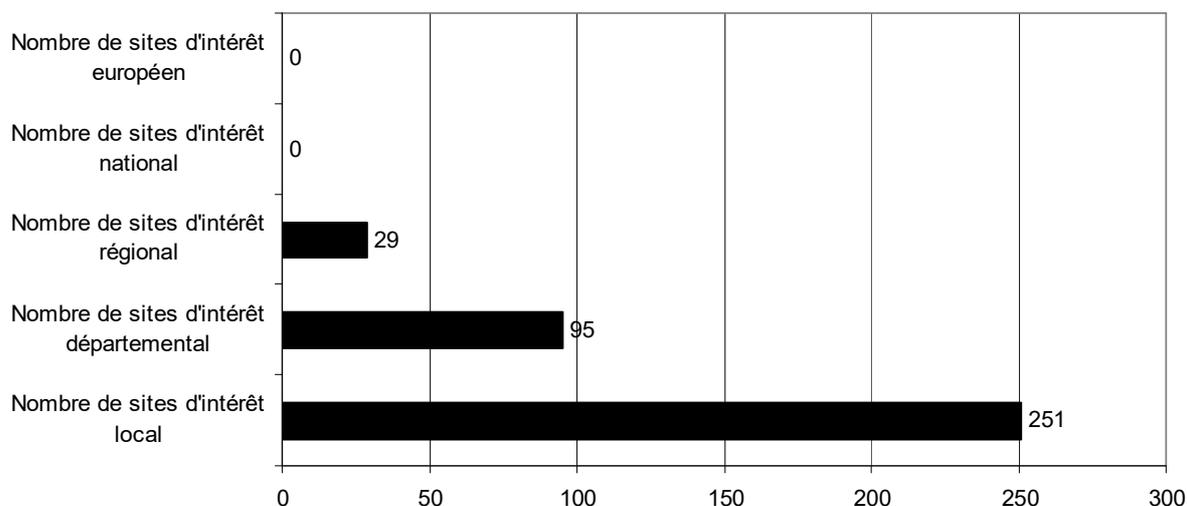


Figure 5.1. Répartition du nombre de sites en fonction des enjeux de conservation

Hiérarchisation des sites à chauves-souris en Bretagne (n=124)

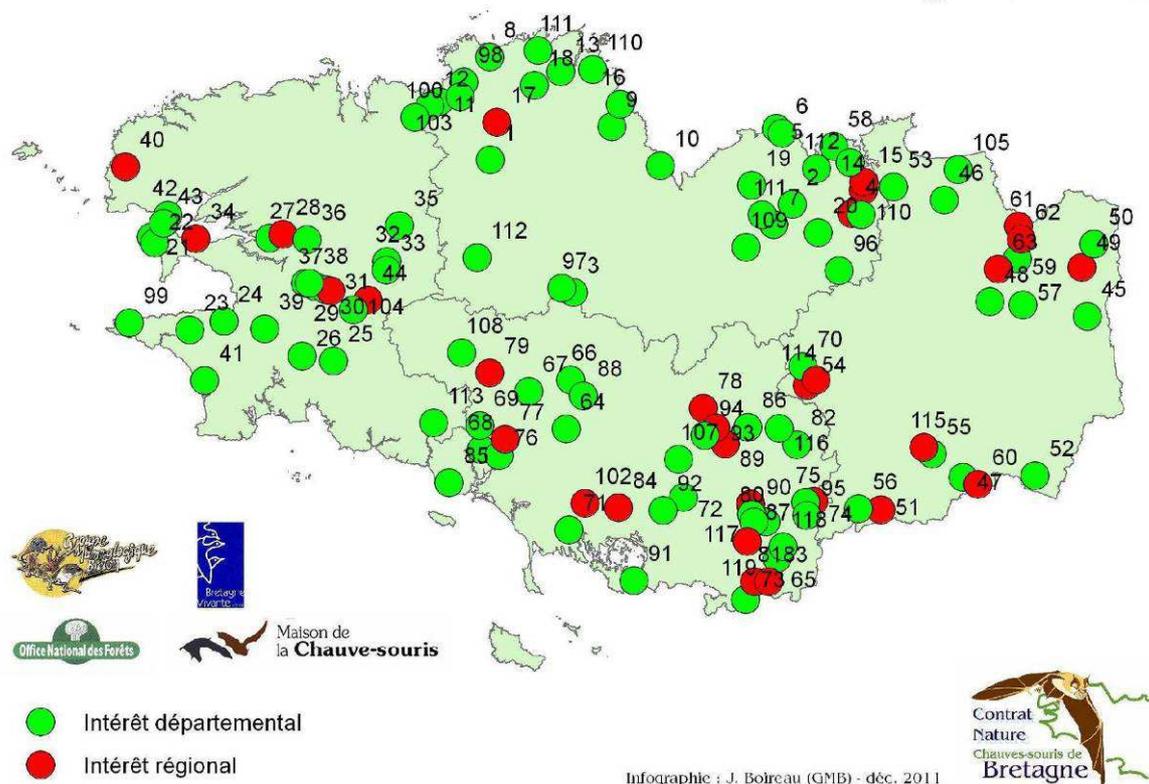


Figure 5.2. Hiérarchisation des sites majeurs à chauves-souris en Bretagne

Objectif 7 : Réalisation d'un état des lieux des sites prioritaires

Nous avons identifié les sites d'intervention prioritaires en fonction des résultats de la hiérarchisation (Objectif 6) et de différents éléments liés à la sensibilité du site et aux possibilités d'intervention. Au final, sur 124 sites, 12 nécessitent la mise en place d'actions conservatoires de manière urgente (intervention prioritaire) et 37 de manière rapide (intervention secondaire) soit 49 sites.

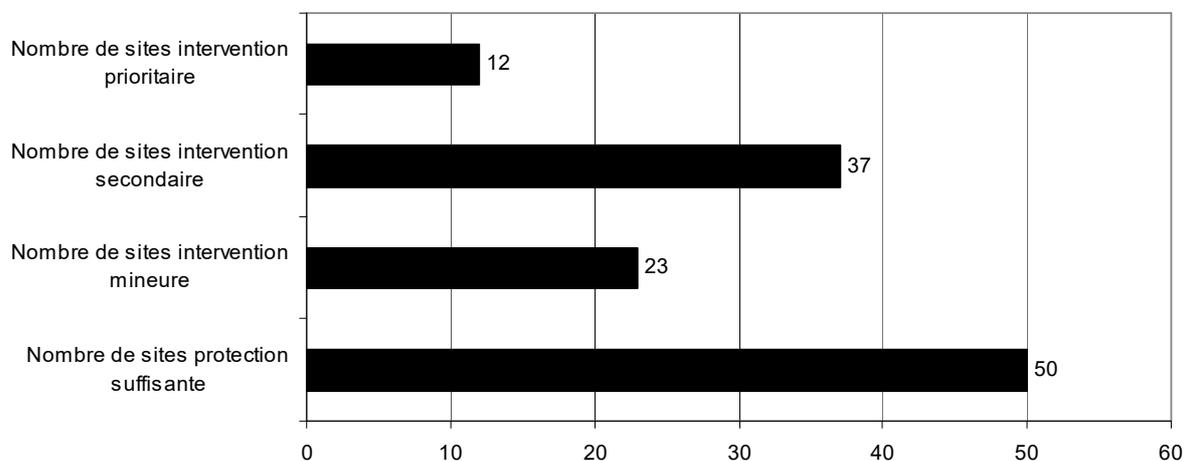


Figure 5.3. Répartition du nombre de sites en fonction des priorités d'interventions conservatoires

Priorité de la mise en protection des gîtes à chauves-souris en Bretagne (n=49)

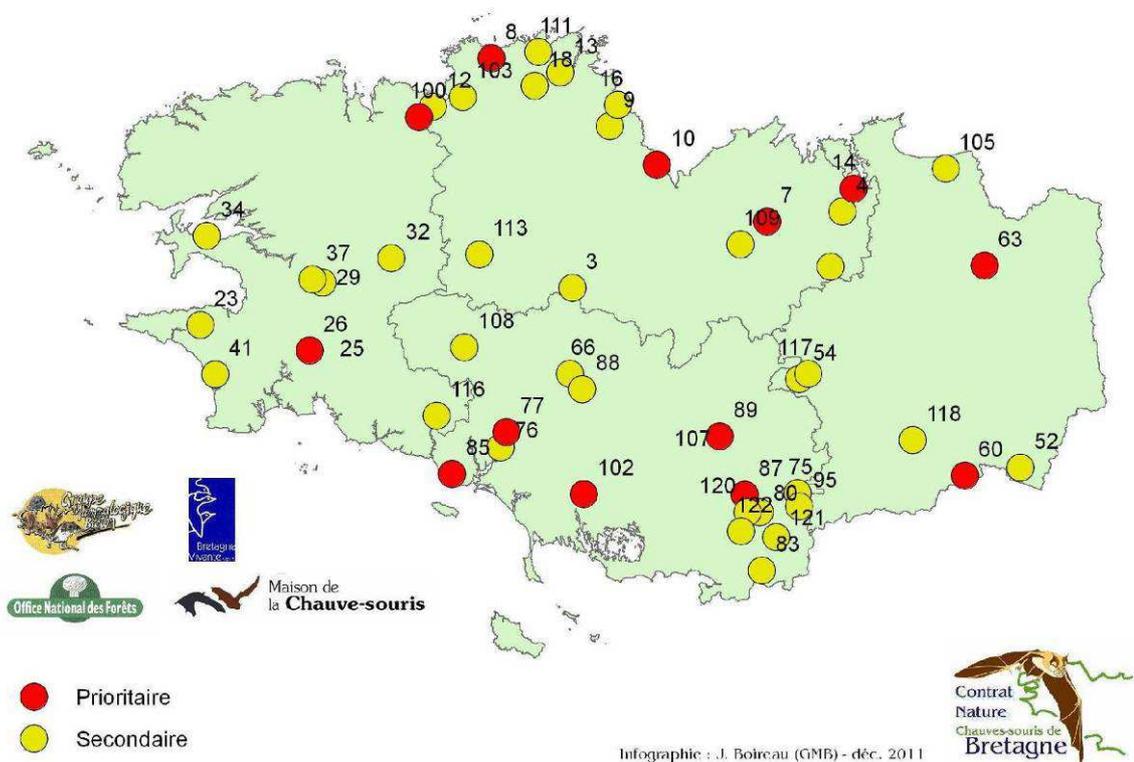


Figure 5.4. Protection des sites majeurs à chauves-souris en Bretagne.

Objectif 8 : Mise en œuvre des actions de protection prioritaires.

En fonction des informations issues des objectifs 7 et 8, nous avons défini un plan de protection des gîtes à chiroptères au niveau régional et de mise en place des actions conservatoires (pose de grilles sur les sites d'hivernage, création de nouveaux gîtes...) à partir de cette synthèse.

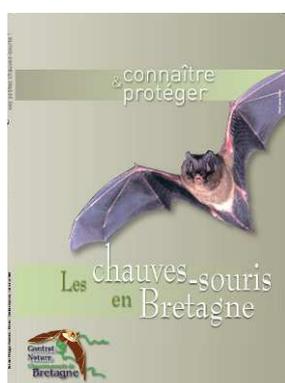
Durant le Contrat Nature, nous avons fait progresser la protection sur 19 sites. La protection est devenue effective sur 15 sites dont 7 identifiés comme prioritaires en Bretagne.

Axe 6 : Sensibilisation

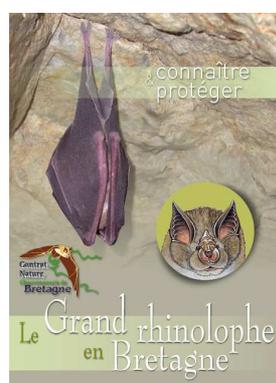
Objectifs : La sensibilisation de tous à la conservation des chiroptères reste un élément majeur de leur protection. En effet, ces espèces restent méconnues du grand public ainsi que de nombreux acteurs de terrains. Nous proposons donc de poursuivre les actions de sensibilisation déjà engagées par ailleurs en créant des outils destinés au grand public ainsi que des outils spécifiques à certains corps de métier (plaquette ponts, chauves-souris arboricoles...).

Objectif 9 : Réalisation d'un jeu de plaquettes régionales

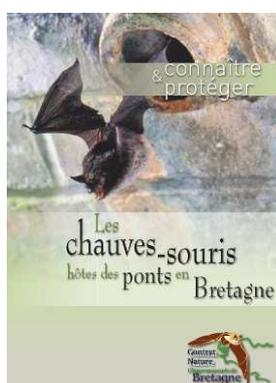
Cinq plaquettes chauves-souris ont été éditées et diffusées durant le Contrat-Nature « Chauves-souris de Bretagne ».



Editions 2009 (5000 ex.)
et 2010 (6000 ex.).



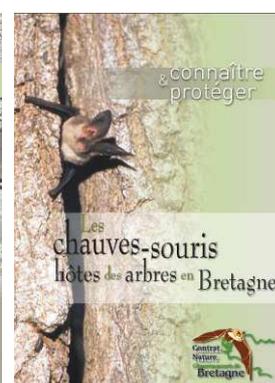
Edition 2010 à 6000 ex.



Edition 2011 à 4000 ex.



Edition 2011 à 4000 ex.



Edition 2011 à 4000 ex.

Objectif 10 : Réalisation d'un site Internet

Nous avons décidé de ne pas mettre en place cette action et d'intégrer notre projet à l'observatoire naturaliste « Biodiversité Bretagne » piloté par le GIP Bretagne-Environnement. Ceci permettant d'assurer la pérennité de notre outil au-delà du Contrat-Nature.

En 2011, le site a été mis en ligne et une partie des travaux du Contrat Nature « Chauves-souris de Bretagne » est en ligne à <http://www.observatoire-biodiversite-bretagne.fr/>

Objectif 11 : Rédaction du cahier naturaliste « les chauves-souris de Bretagne »

Actuellement, le document n'est pas encore finalisé. Le travail se poursuivra en début d'année 2012.

3. Conclusions

Le Contrat Nature « Chauves-souris de Bretagne » est un succès. L'ensemble des objectifs a été atteint.

Le Contrat Nature a permis :

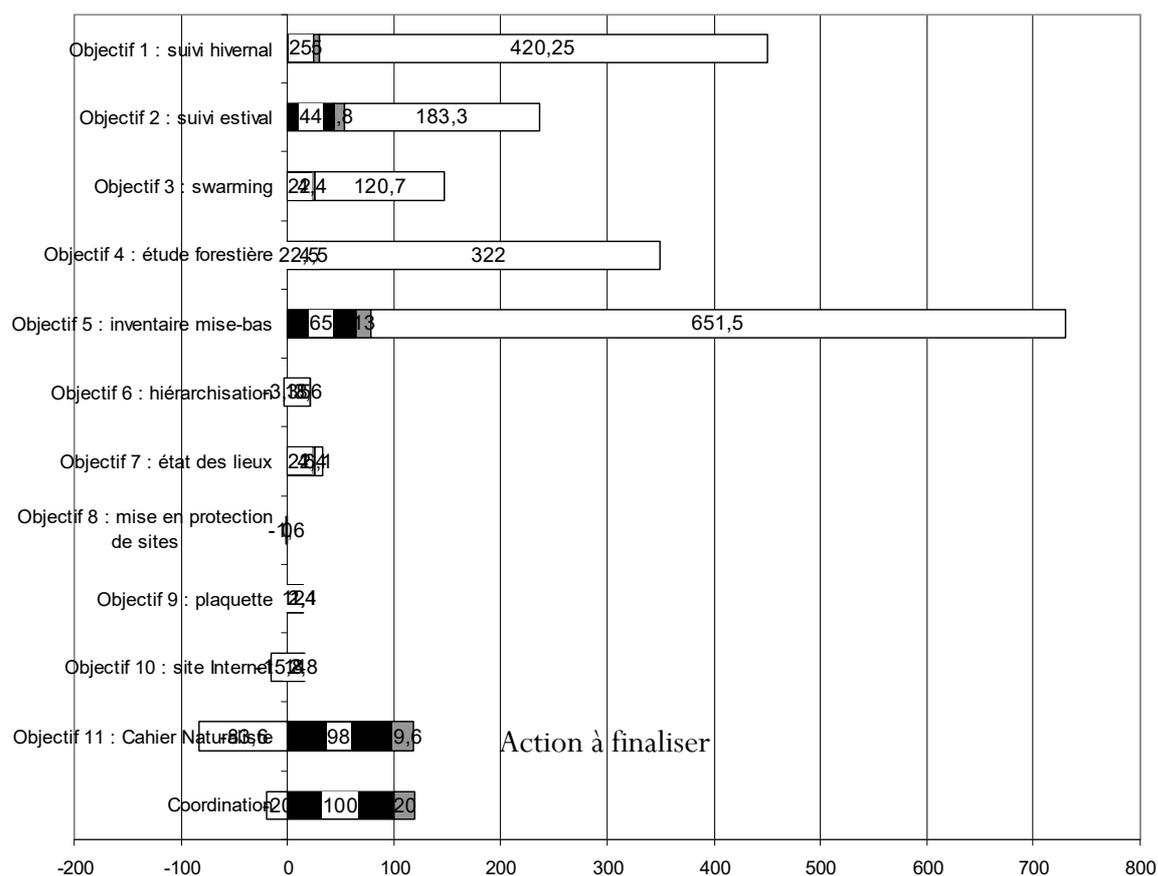
- la mise en place de suivis réguliers des sites d'hivernage et de reproduction avec la production d'une synthèse annuelle,
- d'identifier les tendances évolutives des effectifs de quatre espèces de chauves-souris prioritaires,
- d'identifier les enjeux conservatoires pour ces espèces pour la Région et pour chacun des départements,
- d'identifier 9 nouveaux sites de regroupements automnaux de chauves-souris,
- d'affiner nos connaissances sur les chauves-souris arboricoles, la typologie de leurs gîtes et d'identifier les éléments favorables à l'installation des animaux,
- de découvrir 64 colonies de mise-bas d'espèces de chauves-souris prioritaires,
- de définir une méthode pour hiérarchiser les sites à chauves-souris en fonction des enjeux de conservation et de proposer une feuille de route pour les futures actions conservatoires,
- de mettre en protection 15 sites dont 7 identifiés comme prioritaires,
- d'éditer une collection de 5 plaquettes « chauves-souris de Bretagne » (29 000 plaquettes imprimées),
- d'alimenter le site « Biodiversité Bretagne » de nos bilans, permettant une large diffusion de ces résultats.

Seule, la rédaction du Cahier Naturaliste reste à terminer. Ceci est programmé pour le premier trimestre 2012.

Ce Contrat Nature a aussi été à l'origine d'une formidable dynamique associative qui a mobilisé 282 personnes au cours des 4 ans du programme.

La fin du Contrat-Nature « Chauves-souris de Bretagne » n'est pas la fin des opérations d'études et de conservations des chiroptères bretons. Tout au contraire, ce projet a permis de jeter les bases d'un vaste programme de suivis et d'inventaires des populations qui devra s'engager sur le long terme.

4. Bilan des temps de travail



Bilan du temps de travail pour la mise en œuvre du Contrat Nature Chauves-souris. ■ = Temps de travail financé par les collectivités publiques, ■ = Autofinancements des structures, □ = Temps de travail bénévole réalisé en plus.

Durant les quatre années du Contrat-Nature « Chauves-souris de Bretagne », 782 jours de travail étaient financés par les collectivités publiques et 156,4 jours de travail étaient autofinancés par les structures soit 938,4 jours. Au-delà de ces jours financés, le Contrat Nature a généré 1580,6 jours de travail bénévole soit 62% du temps global (2519 jours) pour la mise en œuvre du Contrat Nature Chauves-souris de Bretagne.

5. Les observateurs

Merci aux 282 observateurs : AMPEN Nicolas, ANOTTA Jean-Philippe, ARTEL Jean-Pierre, AUFFRAY David, BACHER Christophe, BALBOT Jean-Noël, BARGAIN Bruno, BARON Florence, BAROU Michel, BAYER Alexandre, BEAUVAIS Dominique, BELLEC Caroline, BENKACENI Anja, BERHAULT Fabien, BERTHE Sophie, BEYSSEY Caroline, BIGNOLAS Anne, BITHOREL Benoit, BLANCHARD Anne-Sophie, BODET René, BOIREAU Jacques, BOIREAU Josselin, BOIREAU Mireille, BOISSY Yvette, BONJEAN Anouck, BONO Florentin, BOT Laurence, BOUCHE Vincent, BOURDON Hélène, BOURDON Sébastien, BOURDOULOUS Jérémie, BOURGEOIS Véronique, BREDECHE Mathieu, BRIAN Killian, BROSSIER Pierre, BRUNEAU Nicolas, BURLLOT Françoise, BUSSIERE Michel, CADIOU Didier, CALLEBAUT Anaïs, CAROFF Catherine, CARROUGET Amandine, CASTELLO-FEILLET Benoist, CASTELLO-FEILLET Lise, CATROUX Hubert, CHANONY Patrick, CHANUT Cédric, CHENAVAL Nicolas, CHEVALIER Marie, CHOQUENE Guy-Luc, COAT Katel, COLLOBERT Ronan, COMMENGE Laurie, CORRE David, CORRE Dimitri, CORVISIER Catherine, COULOMB Yannig, COURIO Pierre-yves, COURVOISIER Sylvie, COUSTANT Pierre, CROISSANR Brigitte, CRON Amélie, DAERON Cédric, DALLEMAGNE Hervé, DALLEMAGNE Mathis, DE KERGARIOU Goulven, DEFERNEZ Lucie, DEFERNEZ Philippe, DEGAND Sarah, DEHEC Angélique, DELANOE Claire, DELEFORTRIE Angelo, DELEFORTRIE Isabelle, DELISLE Franck, DELLA SCHIAVA Isabelle, DEMEC Angélique, DENEN Lenaïk, DOLBEAU Franck, DUBOIS Jean-Luc, DUBOS Thomas, DUEZ Coralie, DUPERRIN Laurent, DUTHION Guillaume, ENGELDINGER Patrick, EVANO Guillaume, EVANO Gwenaëlle, FAGUET Yves, FARCY Olivier, FAVRE Audrey, FERRE BRUNO, FEUVRIER Yann, FOUILLET Philippe, GAGER Laurent, GAGER Yann, GALLET David, GALLET Killian, GALLET Olivier, GAUTIER Pascal, GAUTIER Sébastien, GAUTIER Sylvie, GEOFFROY Camille, GEORGELIN Ewen, GOSSELIN Loïc, GOULO Florent, GREMILLET Xavier, GRIGNARD Yves, GUEGUEN Paul, GUEGUEN Ségolène, GUERIN Joël, GUERIN Stéphane, GUEVEL Jean-Hervé, GUILLOUET Jean-Yves, GUILLOUZOUIC Gwenaël, GUYONNET Benjamin, GUYOT Gaëtan, GUYOT Stéphane, HAMANT Elise, HAMON Eric, HAMON Patrick, HAUMONT Alice, HINGANT Carole, HOLDER Emmanuel, HOPKINS Clairen HOULLIER Lionel, HUTEAU Julien, HUTEAU Morgane, JAMAULT Roland, JAMET Cédric, KERVAREC Anne-Marie, KERVAREC Gaël, KERVAREC Jean-Yves, KERVAREC Maïna, KERVAREC Pol, KERVARER Gaël, LABRUNE Catherine, LACHAUD Aurélie, LACHAUX Xavier, LAFARGE Séverine, LAN Stevens, LAOUENAN Yann, LARZILLIERE Agathe, LAUTRAM Eric, LE BAS Jean-François, LE BERRE Josselin, LE BRIS Yann, LE CAMPION Thomas, LE COZ Thomas, LE DU Patrick, LE GUILLOU Bernard, LE GUILLOUROUX Yvon, LE HERVE Quentin, LE HOUEDEC Arnaud, LE HOUEDEC Gwennina, LE LETTY Jacques, LE MENER Ronan, LE MOUËL Arno, LE NEN Lénéaïc, LE REST Marion, LE RESTE Guy, LE ROUX Yves, LEBAS Jean-François, LECLERE Laure, LELANT Vanessa, LEVE Frédéric, LEVOUX Olivier, LIDOU Marie-Aude, LINTANFF Jakez, LIOTO Christian, LOAEC Guillaume, LOAEC Jean-Marie, LUCAS Yohann, MALAIZIER Marie, MANELPHE Jean, MARTIN Gaëlle, MARTIN Julien, MARTIN William, MARY Laurent, MELEC Dominique, MERCIER Laurent, MERRER Stéphane, MEUNIER Pascal, MICHEL Sandrine, MIMAUD Agnès, MOALIC Julien, MOLINEUX John, MONNAT Jean-Yves, MONNIER Gildas, MONTAGNE Basile, MONTAGNE Bastien, MOREAU Anne-Sophie, MOREAU Gil, MOREL Régis, MORIN David, MORIN Emmanuel, MORLIER Ludovic, MORTIER Gilles, MORVAN Pierre, MORVAN Yoann, MOULLEC Christian, NEDELEC Ronan, NEVEU Elise, NEVEU Estelle, NICOLAS Nadine, NICOT Estelle, NOËL Frédéric, ORIN Arnaud, PAIN David, PAIN Yvon, PARKER Kate, PASCO Pierre-yves, PAUTREL Eric, PELICHET Aude, PENEVRN Julien, PENGUILLY Sophie, PENICAUD Philippe, PENSEC Pauline, PENVERN Julien, PERCHERON Pascal, PETIT Eric, PETIT Jacques, PETIT Stéphane, PHILIPPON Pascal, PIANALTO Sylvie, PIERRIN Yann, PINALTO Sylvie, PINEL Laure, PIQUET Laurent, PIRIOU Astrid, POULOUIN Eric, POUVREAU Manon, PRAT Jean-André, PROVOST Pascal, PUSTOC'H Pierrick, QUERE Philippe, QUISTINIC Monique, RANNOU Etienne, RAPILLIARD Marc, REDINGER Aurore, REGNIER Marie-Claire, RIVAS David, RIVOALEN Jean-Marc, ROIGNANT Marie-Pierre, ROS Jacques, ROSPARS Martine, ROUSSEAU Christophe, ROUSSO Christophe, ROZEC Xavier, RUBENS Florence, SALAUN Loïc, SANSON Camille, SARREY David, SCOLAN Guirrec, SERENT Philippe, SERRENT Philippe, SIMON Marie, SIMONNET Franck, SOULIER Pierrick, SOURDILLE Kévin, SOURDIN Nicolas, SOURDRILLE Kévin, SOURGET Gérard, STEVENS Geoffrey, SWARTZ Edith, TASSEL Ronan, TENIN Graziella, THIAUX Audrey, THIAUX Yves, THOMAS Cloé, TOULEC Anne-Marie, TOUZALIN Frédéric, UGUEN Roger, ULIAK Mélanie, VARRY Boris, VIDAL Justine, VIEU Pascal, VILAIN Malo, YANNICK Jacky, YOU Dominique, YOU, Françoise, ZENDEN Kentin.